

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> Althen-des-Paluds - Monteux - Fernes-les-Fornaines			
Nombre de délégués en exercice	<b>31</b>	Absents représentés :	<b>8</b>
Présents	<b>20</b>	Absents non représentés :	<b>3</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>28</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 8 décembre 2015, après convocation légale reçue le 2 décembre 2015, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Sabine CHAUVET, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Jacqueline BOUYAC, (Pouvoir donné à M. Pascal BONNIN),  
Mme Karine CANDALE, (Pouvoir donné à Mme Nicole NEYRON),  
M. Didier CARLE, (Pouvoir donné à M. Jean-Claude DANY),  
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M Christian GROS),  
M. Yannick LIBOUREL, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),  
Mme Laurence MONTERDE, (Pouvoir donné à Mme Nadia MARTINEZ),  
M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT),  
Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX),

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Alain BRES, M. Lucien STANZIONE.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : M. Jean-Claude DANY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Donné acte des décisions communautaires**

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

**N° 74 du 01/10/2015 :** Signature d'une convention « Mission de coordonnateur sécurité et protection de la santé » avec **STS TRAVAUX Bâtiment Pierre Thomas**, 546, rue Baruch de Spinoza – Site Agroparc – BP 51224 84911 AVIGNON Cedex 9, représenté par François LOUCHARD pour un montant de **1600.00 € H.T. soit 1920.00 € TTC**

**N° 75 du 26/10/2015 :** Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **24.5 m<sup>2</sup>** avec **Monsieur Joël GACQUIERE**, sis 9 Rue Aimé Dupré, 84170 MONTEUX (stockage de cycles, motocycles ainsi que tout engin à moteur et toutes machines spéciales dans le cadre de son activité de vente sédentaire et ambulante). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard **le 31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **40.67 €HT, soit 48.80 €TTC**.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 76 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **128.40 m<sup>2</sup>** avec **l'entreprise individuelle « les Ruches de Provence »** représentée par Monsieur Bruno MONTOYA, exploitant agricole, sise Harneau Les Morards, 04150 REVEST DU BION (stockage de son matériel apicole). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **385.20 €HT, soit 462.24 €TTC**.

N° 77 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **21 m<sup>2</sup>** avec **Monsieur Damien FIDANI**, auto-entrepreneur, domicilié à CAVAILLON (84300), 144 Impasse du Luberon (reproduction d'enregistrements audio, autres activités récréatives et de loisirs). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **63.00 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 75.60 €TTC**.

N° 78 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **21 m<sup>2</sup>** avec la **SARL « ONEWAY »**, représentée par son gérant Monsieur Jérôme BOULLE, dont le siège est situé en AVIGNON (84000), 28B Rue Joseph Vernet (photographie et production, distribution de matériels et produits audio, vidéo). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **63.00 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 75.60 €TTC**.

N° 79 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **25.50 m<sup>2</sup>** avec **Monsieur Clément PUIG**, auto-entrepreneur, domicilié à GORDES (84220), La Lauze, (activités photographiques). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **76.50 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 91.80 €TTC**.

N° 80 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **25 m<sup>2</sup>** avec **Madame Anne-Lise DEPOILLY**, artisan, propriétaire en nom propre de l'entreprise individuelle « **MISS ANLIZ** », domiciliée à ROBION (84440), 11 Rue Antoine Gros, Centre Communal d'Action Sociale (fabrication d'articles de maroquinerie). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **75.00 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 90.00 €TTC**.

N° 81 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **45 m<sup>2</sup>** avec **Monsieur Simon MICHOT**, artisan, domicilié à LORIOU DU COMTAT (84870), 840 Route d'Aubignan, (réparation d'instruments à vent, l'achat et la vente sur internet d'instruments de musique). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **135.00 €HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 162.00 €TTC**.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 82 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **23 m<sup>2</sup>** avec l'EURL « **O2PROD** », dont le siège est situé à MONTEUX (84170), Rue Jules Fabre, 7 Lotissement Les Pruniers,, (création de sites internet et créations graphiques de supports visuels Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **69.00 €HT** (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), **soit 82.80 €TTC**.

N° 83 du 26/10/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **31.50 m<sup>2</sup>** avec l'EURL « **O2PROD** », dont le siège est situé à MONTEUX (84170), Rue Jules Fabre, 7 Lotissement Les Pruniers,, (création de sites internet et créations graphiques de supports visuels Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> novembre 2015** et s'achevant au plus tard le **31 octobre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **94.50 €HT** (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), **soit 113.40 €TTC**.

N° 84 du 26/10/2015 : Signature d'un marché avec l'entreprise **Plastiques et Tissages de Luneray SAS, Avenue des Canadiens – BP 3- 76860 OUVILLE LA RIVIERE** pour l'achat de fourniture de sacs translucides, jaunes et numérotés pour le tri sélectif de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat. Le présent marché est conclu pour un montant annuel de **montant mini : 30 000,00 € HT - montant maxi : 90 000,00 € HT**. La durée du marché est conclue pour **une (1) année** à compter de l'ordre de service. Le marché sera **renouvelable UNE (1) fois** par reconduction expresse (le marché aura une **durée maximale de DEUX (2) ans**).

N° 85 du 26/10/2015 : Attribution d'une subvention de **1 691,87 euros** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG/PST) à **Madame CABRERO Carmen**, propriétaire occupante, pour des travaux de réhabilitation de son logement situé 601 Chemin de la Camarette à **PERNES LES FONTAINES (84210) - ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°CC/44/8.5/2015-3**.

N° 86 du 02/11/2015 : Signature d'un contrat pour une session de formation Certiphyto en intra deux jours de formation, soit 14 heures avec la **FREDON PACA – 39 rue Alexandre Blanc – 84000 AVIGNON** pour un montant forfaitaire de **1 350 € (non assujetti à la TVA)**, payable en une seule fois.

N° 87 du 02/11/2015 : Signature d'un avenant au contrat de contrôle et de maintenance des aires de jeux implantées sur le territoire communautaire avec la **SARL PLEINBOIS MÉNAGEMENT - 703 route de l'Isle sur la Sorgue, le Thor (84250)** pour un montant forfaitaire annuel supplémentaire de **1 700 € HT, soit 2 040 € TTC**. Le montant forfaitaire annuel du contrat est porté à **8 155 € HT, soit 9 786 € TTC**.

N° 88 du 02/11/2015 : Signature d'une proposition de raccordement électrique quartier Grandreau, n°DC25/009856/001001 du 08/09/15 valant contrat avec **ERDF Pôle TPR– 106 chemin Saint Gabriel – 84046 AVIGNON Cedex 09**. Le montant de la proposition est de **5364,22 € HT - soit 6437,06 € TTC** - payable en une seule fois.

N° 89 du 02/11/2015 : Signature d'un marché avec **Electricité de France (EDF) 22-30, Avenue de Wagram 75008 PARIS** concernant la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Le montant annuel estimé du marché est de **51 615,36 € HT soit 61 938,43 € TTC**. La durée du marché est conclue pour **DEUX (2) années** à compter du 1 janvier 2016.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 90 du 05/11/2015 : Signature d'un marché avec la Société COLAS MIDI MEDITERRANEE Centre de Sorgues – CS 20102 SORGUES 84275 VEDENE Cedex concernant la création de trottoirs PMR, création de parkings et création de structure de chaussées sur la Commune de Monteux. Le présent marché est conclu pour un montant « Offre de Base » 140 706,50 € HT + « Option » 7 687,00 € HT soit un montant total de 148 393,50 € HT soit 178 072,20 € TTC.

N° 91 du 17/11/2015 : Signature de marchés pour les lots n° 1, n° 2, n° 3, n° 4 et n° 5 avec les entreprises détaillées ci-dessous :

- ✓ LOT n° 1 « Dommages aux biens immobiliers et mobiliers »  
M.M.A. (Cabinet Muraille Rond Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS CEDEX)  
pour un montant de 31 574.36 € TTC
  - ✓ LOT n° 2 « Responsabilité civile et risques annexes »  
SMACL. 141, avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9  
pour un montant de 8 561.82 € TTC
  - ✓ LOT n° 3 « Flotte automobile et risques annexes »  
COVEA (Cabinet Muraille Rond Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS CEDEX)  
pour un montant de 21 922.00€ TTC
  - ✓ LOT n° 4 « Protection juridique – Personnes morales et personnes physiques »  
D.A.S. (Cabinet Muraille Rond Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS CEDEX)  
pour un montant de 1 175.00 € TTC
  - ✓ LOT n° 5 « Embarcation »  
M.M.A (Cabinet Muraille Rond Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS Cedex)  
pour un montant de 1 189.20 € TTC
- Les marchés prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à 0 heure, pour une durée de 3 ans. Le terme est fixé au 31.12.2018, minuit.

N° 92 du 19/11/2015 : Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule et d'un chauffeur entre l'Association « Les Restaurants du Cœur » et la Communauté de Commune « Les Sorgues du Comtat » pour le transport des denrées alimentaires tous les lundis matins pendant la période du 30 novembre 2015 au 21 mars 2016 inclus.

N° 93 du 23/11/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 28.50 m<sup>2</sup> avec Monsieur Guillaume BOIVIN, domicilié à CARPENTRAS (84200), 183 Rue Joseph Vernet, (activités de sérigraphie et de graphisme). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet 1<sup>er</sup> décembre 2015 et s'achevant au plus tard le 30 novembre 2018. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 85.50 € HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 102.60 € TTC.

N° 94 du 23/11/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 28.50 m<sup>2</sup> avec Monsieur Benoit SANCHEZ HACHAIR, propriétaire en nom propre d'une entreprise individuelle dont le siège est situé à AVIGNON (84000), 2 Rue Edouard Branly (activité d'artiste plasticien). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet 1<sup>er</sup> décembre 2015 et s'achevant au plus tard le 30 novembre 2018. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 85.50 € HT (3.00 €HT le m<sup>2</sup>), soit 102.60 € TTC.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

**N° 95 du 23/11/2015 :** Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **28.50 m<sup>2</sup>** avec **Monsieur Damien MAURO**, propriétaire en nom propre d'une entreprise individuelle dont le siège est situé à AVIGNON (84200), 29 Rue des Magnolias, (activité d'artiste plasticien). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> décembre 2015** et s'achevant au plus tard **le 30 novembre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **85.50 € HT (3.00 € HT le m<sup>2</sup>), soit 102.60 € TTC**.

**N° 96 du 23/11/2015 :** Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **20.50 m<sup>2</sup>** avec la **SARL Monteux Médical Diffusion M.M.D**, sise 213 Route de Monteux, Lieu-dit Plumanel, Rond-point de l'Amitié, 84200 CARPENTRAS (stockage de fauteuils roulants et matériel médical dans le cadre de son activité d'achat, vente, location, livraison de fauteuils roulants et matériel médical). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **1<sup>er</sup> décembre 2015** et s'achevant au plus tard **le 30 novembre 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **34.09 € HT, soit 40.91 € TTC**.

**Le Conseil Communautaire,**

**Monsieur Christian GROS, Président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**PREND ACTE** des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

